

Cadre stratégique

Vers une feuille de route montréalaise en économie circulaire

Document de consultation publique
Février 2023



Commission sur le développement économique
et urbain et l'habitation

Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

Rapport déposé au conseil municipal du 18 septembre 2023
et au conseil d'agglomération du 21 septembre 2023

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

S'abonner à l'[infolettre](#) des commissions

Visitez le site Internet des commissions permanentes :

<https://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 @commissions.mtl

 @Comm_MTL

Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Présidente

Mme Kaila Amaya Munro
Arrondissement de Verdun

Vice-présidents

M. Benoit Langevin
Arrondissement de
Pierrefonds-Roxboro

M. Peter J. Malouf
Ville de Mont-Royal

Membres

Mme Marie-Claude Baril
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles

Mme Michèle Flannery
Arrondissement de Lachine

Mme Angela Gentile
Arrondissement de
Saint-Léonard

M. Julien Hénault-Ratelle
Arrondissement de
Mercier-Hochelaga-
Maisonneuve

M. François Limoges
Arrondissement de
Rosemont-La Petite-Patrie

Mme Anne-Marie Sigouin
Arrondissement du Sud-Ouest

Mme Anne St-Laurent
Ville de Montréal-Est

Mme Josée Troilo
Arrondissement de Lasalle

Montréal, le 18 septembre 2023

Madame Martine Musau Muele
Présidente du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal - Édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Madame la Présidente,

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, le rapport et les recommandations formulées à la suite de la consultation publique « Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire ».

Nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

Kaila Amaya Munro
Présidente

(ORIGINAL SIGNÉ)

Virginie Harvey
Coordonnatrice - soutien
aux commissions
permanentes

Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Présidente

Mme Kàila Amaya Munro
Arrondissement de Verdun

Vice-présidents

M. Benoit Langevin
Arrondissement de
Pierrefonds-Roxboro

M. Peter J. Malouf
Ville de Mont-Royal

Membres

Mme Marie-Claude Baril
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles

Mme Michèle Flannery
Arrondissement de Lachine

Mme Angela Gentile
Arrondissement de
Saint-Léonard

M. Julien Hénault-Ratelle
Arrondissement de
Mercier-Hochelaga-
Maisonnette

M. François Limoges
Arrondissement de
Rosemont-La Petite-Patrie

Mme Anne-Marie Sigouin
Arrondissement du Sud-Ouest

Mme Anne St-Laurent
Ville de Montréal-Est

Mme Josée Troilo
Arrondissement de Lasalle

Montréal, le 21 septembre 2023

Madame Nancy Blanchet
Présidente du conseil d'agglomération
Hôtel de ville de Montréal - Édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Madame la Présidente,

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération (RCG 06-024), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, le rapport et les recommandations formulées à la suite de la consultation publique « Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire ».

Nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

Kàila Amaya Munro
Présidente

(ORIGINAL SIGNÉ)

Virginie Harvey
Coordonnatrice - soutien
aux commissions
permanentes

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. MISE EN CONTEXTE	6
2. PROCESSUS DE LA CONSULTATION	8
2.1 Déroulement de la consultation publique	8
2.2 Communications annonçant la consultation publique	9
2.3 Bilan de la participation citoyenne	10
Séances d'audition des mémoires et opinions	10
Tables rondes en économie circulaire	12
Sondage et témoignages	13
2.4 Adoption des recommandations	14
3. DOCUMENT DE CONSULTATION	15
4. SYNTHÈSE DES OPINIONS REÇUES	17
4.1 Mémoires, audition des opinions et tables rondes	17
4.2 Faits saillants du sondage sur l'économie circulaire	24
5. ANALYSE DE LA COMMISSION	26
6. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	29
1. Ensemble vers un indice de circularité ambitieux de l'économie montréalaise	30
2. Montréal, ville exemplaire en économie circulaire	31
3. Faciliter la transition des entreprises et l'adoption de stratégies circulaires porteuses	33
4. Appui des instances gouvernementales	35
CONCLUSION	38
ANNEXE 1 : Personnes ayant participé à la consultation publique	39
ANNEXE 2 : Personnes-ressources en soutien à la Commission	47
ANNEXE 3 : Résultats - Sondage sur l'économie circulaire	48

INTRODUCTION

Dès sa première séance de travail de la mandature 2021-2025, en février 2022, la **Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation** a exprimé l'intérêt de comprendre les meilleures pratiques en matière d'économie circulaire ainsi que les stratégies pour favoriser le développement local. En conséquence, la Commission s'est donné le mandat, en vertu de son pouvoir d'initiative, de consulter la population montréalaise sur le thème de l'économie circulaire en contexte de relance verte et inclusive.

L'occasion s'est présentée alors que le Service du développement économique de la Ville de Montréal a élaboré un projet de **Feuille de route montréalaise en économie circulaire**. Les commissaires se sont donc penchés sur la vision préliminaire, les orientations et les priorités stratégiques ainsi que sur les conditions de succès pour sa mise en œuvre et ont consulté la population montréalaise.

Les commissaires tiennent à souligner leur profonde reconnaissance envers les personnes, les organismes et les entreprises qui ont soumis un avis, répondu au sondage ou participé à une table ronde dans le cadre de cette consultation. La Commission ne peut passer sous silence la collaboration dévouée des personnes-ressources du Service du développement économique et souhaite les remercier.

Ce rapport comprend six sections. Les premières mettent en contexte le mandat, puis présentent le déroulement de la consultation publique, incluant les démarches déployées pour obtenir une variété d'avis et opinions. La troisième propose une synthèse du document de consultation et des propositions qu'il contient. Les sections suivantes résument les avis et opinions recueillis pendant la consultation ainsi que l'analyse des commissaires. Enfin, la dernière présente les constats et les recommandations adoptées publiquement par la Commission, le 28 août 2023.

1. MISE EN CONTEXTE

La Commission a pris acte des travaux menés au cours des dernières années en matière d'économie circulaire. Les commissaires ont ainsi consulté avec grand intérêt les conclusions des démarches consultatives entreprises précédemment, dont l'avis du Conseil jeunesse de Montréal intitulé « Avis sur l'économie circulaire à Montréal : Une transition vers un futur durable »¹, rédigé en 2019, ainsi que le rapport de la consultation publique sur la cessation du gaspillage alimentaire², qui s'est conclue en juin 2021.

Les travaux de la Commission ont été guidés par le Service du développement économique de la Ville de Montréal. Le projet de **Feuille de route montréalaise en économie circulaire** positionne cette dernière comme un outil de développement économique régional et cherche à fédérer toutes les parties prenantes autour d'une vision commune, celle d'atteindre un indice de circularité de l'économie montréalaise de 17 % en 2030. La consultation *Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire* s'adressait donc en premier lieu aux acteurs de l'écosystème d'affaires montréalais, soit:

- les entreprises, c'est-à-dire les industries, commerces, services, entreprises d'économie sociale, organismes à but non lucratif, etc.;
- les organismes de soutien et d'accompagnement de la communauté d'affaires;
- et les institutions et les différents paliers gouvernementaux.

Dans le cadre de cette consultation, les citoyennes et citoyens montréalais étaient pris en compte sous l'angle du consommateur.

Parmi ses orientations et priorités stratégiques, le projet de Feuille de route identifie 5 chaînes de valeurs sectorielles qui présentent un fort potentiel de circularité et de génération de retombées économiques, environnementales et sociales. Nous y reviendrons à la section 3.

¹ Conseil jeunesse de Montréal. [Avis sur l'économie circulaire à Montréal: une transition vers un futur durable](#)

² Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs. [Rapport de consultation final - Consultation sur la cessation du gaspillage alimentaire](#)

Il est à noter que le cadre de référence du projet de Feuille de route montréalaise se base sur le résultat de sondages, d'ateliers et d'études réalisés par le Service du développement économique auprès des partenaires du milieu socio-économique et se veut une mise en application des engagements de la Ville de Montréal en matière de protection de l'environnement et de développement économique.

En plus de répondre aux questions de consultation, les constats et les recommandations de la Commission proposent de poser les bases des actions que la Ville de Montréal doit entreprendre dans les prochaines années pour assurer la circularisation de son économie et l'atteinte de ses objectifs.

2. PROCESSUS DE LA CONSULTATION

2.1 Déroulement de la consultation publique

1^{er} février 2023 Lancement de la consultation	Le processus de la consultation a été lancé le 1 ^{er} février 2023. Le document de consultation et objet de la consultation, Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire , a fait l'objet
16 février 2023 Assemblée publique d'information	d'une présentation en assemblée publique d'information tenue le 16 février 2023. La Commission a reçu les mémoires et avis du public du 16 février au
2, 8 et 23 mai 2023 Séances d'audition des opinions	24 avril 2023, puis a tenu 3 séances d'audition, les 2 mai, 8 mai et 23 mai 2023. En outre, les commissaires ont pris part à 3 tables rondes
9, 24 et 29 mai 2023 Tables rondes avec des acteurs-clés	réunissant des parties prenantes de l'écosystème d'affaires montréalais en matière d'économie circulaire. Ces tables rondes ont eu lieu les 9 mai,
Mai - août 2023 Analyse des opinions et préparation des recommandations	24 mai et 29 mai 2023. En parallèle, un sondage était ouvert sur les plateformes de participation citoyenne Réalisons Montréal et Making Montreal , et ce pendant toute la
28 août 2023 Assemblée publique d'adoption des recommandations	durée de la consultation. De plus, les personnes et les organisations intéressées pouvaient utiliser les plateformes pour publier des témoignages sur leurs expériences ou toute autre information qui ferait
18 et 21 septembre 2023 Dépôt du rapport de consultation aux conseils municipal et d'agglomération	rayonner l'économie circulaire à Montréal. Avec l'ensemble de l'information obtenue par ces différents canaux, la Commission s'est réunie à 4 reprises afin d'élaborer ses recommandations. Ces dernières ont été présentées et adoptées en assemblée publique le 28 août 2023.

Il s'agit d'une consultation qui a mobilisé plusieurs unités administratives de la Ville. Au cours du processus, la Commission a fait appel à l'expertise de personnes-ressources du Service du développement économique, du Service de l'urbanisme et de la mobilité ainsi que du Service de l'approvisionnement afin d'approfondir certains enjeux. Les commissaires ont également discuté de ces enjeux avec l'élu responsable du développement économique au comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Luc Rabouin.

L'ensemble de la documentation afférente à cette consultation publique peut être consulté à la Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil du Service du greffe, de même que sur le site internet de la Ville de Montréal à : ville.montreal.ca.ca/economie-circulaire.

2.2 Communications annonçant la consultation publique

Les informations relatives à la consultation publique ont été communiquées par un avis public paru le 1^{er} février 2023 dans deux quotidiens montréalais, l'un francophone et l'autre anglophone, de même que sur le portail de la Ville. Cet avis public a été distribué aux arrondissements ainsi qu'aux villes liées de l'agglomération de Montréal.

La participation à la consultation a été favorisée par les efforts de communication du Service du développement économique auprès de ses divers réseaux. Le Service a notamment fait paraître à 6 reprises les informations pertinentes dans des infolettres destinées au milieu des affaires, entre janvier et août 2023. Des entreprises et des organisations ont repris les informations sur leurs propres réseaux.

Un appel à contribution a été transmis à près de 800 personnes ou groupes abonnés à l'infolettre des commissions permanentes. Des communiqués ont été diffusés à l'ensemble des médias à différentes étapes de la consultation. Des publications annonçant les grandes étapes du processus de consultation ont été relayées dans les médias sociaux des commissions permanentes et du

Service du développement économique. Bref, la démarche a eu un grand rayonnement, notamment dans le milieu des affaires.

Enfin, la documentation et les modalités de participation ont été rendues disponibles sur le site des commissions permanentes, à l'adresse: ville.montreal.qc.ca/economie-circulaire. Toute personne pouvait obtenir une copie en s'adressant au secrétariat des commissions permanentes.

Les plateformes [Réalisons Montréal](#) et [Making Montreal](#) ont été utilisées pour diffuser les informations sur la consultation ainsi que pour rendre disponible le document de la consultation et les documents de référence. Ces plateformes permettaient aux personnes intéressées de se tenir au courant de l'évolution de la consultation, de communiquer avec les responsables du projet et de donner leur opinion.

2.3 Bilan de la participation citoyenne

Les travaux de la Commission ont pu bénéficier de cette importante mobilisation qui aura permis de recueillir des avis et opinions d'une diversité d'acteurs.

Au total, ce sont plus de 60 personnes qui ont pris part à l'une ou l'autre des 5 assemblées tenues dans le cadre de cette consultation, dont 2 comportaient une période de questions et de commentaires du public. De plus, on compte plus de 1 500 visionnements cumulés des 5 séances sur la chaîne YouTube de la Ville de Montréal, en direct et en différé.

Séances d'audition des mémoires et opinions



Les 2 mai, 8 mai et 23 mai 2023, la Commission a tenu 3 séances d'audition des opinions, l'une en virtuel et les deux autres dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal. Au total, les commissaires ont entendu

47 personnes représentant 31 entreprises, organismes ou institutions.

De plus, 42 personnes représentant des entreprises, des organismes et des institutions ont déposé un avis ou un mémoire à la Commission sans les présenter verbalement. En tout, la Commission a reçu pas moins de 73 mémoires, provenant d'entreprises, d'organismes et d'initiatives citoyennes. Elle a également reçu 24 avis déposés à titre personnel. Les noms de ces personnes, organismes et institutions se trouvent à l'annexe 1.

Tous les avis déposés à la Commission sont disponibles sur la page consacrée à la consultation, à l'adresse suivante: ville.montreal.qc.ca/economie-circulaire. Les séances publiques d'audition des opinions peuvent être visionnées en différé sur la [chaîne YouTube](#) de la Commission.

Tableau 1. Dépôt de mémoires et opinions: une participation marquée

Catégorie de participantes et participants	Nombre d'avis et d'opinions déposés
Entreprises Commerces, entreprises d'économie sociale, industries, organismes à but non lucratif, services, etc.	39
Organismes de soutien et d'accompagnement de la communauté d'affaires Associations industrielles, associations patronales, regroupements professionnels, sociétés de développement commercial, etc.	16
Organismes à but non lucratif et initiatives citoyennes	9
Institutions de recherche Organisations et centres de recherche, conseils consultatifs, etc.	9
Avis déposés à titre personnel	24
TOTAL	97

Tables rondes en économie circulaire

Les commissaires ont souhaité redoubler d'efforts pour solliciter la participation de personnes et d'organisations moins susceptibles de déposer un mémoire et d'approfondir des aspects précis de la Feuille de route.

La Commission a donc réuni des acteurs-clés de l'économie circulaire sur le territoire de l'agglomération de Montréal lors de 3 tables rondes virtuelles, qui se sont déroulées entre le 9 mai et le 29 mai 2023, à huis clos. La liste des personnes invitées à ces tables rondes a été compilée avec l'aide du Service du développement économique.

La première table ronde portait sur l'orientation 1 de la Feuille de route, soit *faciliter la transition des entreprises vers l'économie circulaire*. Les commissaires ont recueilli l'avis de partenaires et d'organismes d'accompagnement des entreprises montréalaises sur le projet de Feuille de route ainsi que sur les freins, les opportunités et les actions prioritaires à mettre en œuvre au cours des prochaines années pour faciliter la transition des entreprises vers l'économie circulaire.

La deuxième table ronde portait sur l'orientation 2 de la Feuille de route, soit *agir sur les chaînes de valeur sectorielles prioritaires*. Dans des discussions en sous-groupes, les commissaires ont pu échanger avec des personnes œuvrant au sein de ces chaînes de valeur pour saisir les enjeux vécus ou anticipés et pour identifier les opportunités et les maillons manquants qui empêchent l'accélération de la transition circulaire.

Enfin, la troisième table ronde portait sur l'orientation 3 de la Feuille de route, soit *stimuler le déploiement de stratégies circulaires porteuses*. Elle a permis aux commissaires de recueillir l'avis d'acteurs de l'écosystème d'affaires montréalais sur des stratégies circulaires comme l'écoconception, l'économie de la fonctionnalité, la réduction à la source et le réemploi, l'économie collaborative et les symbioses industrielles et sur les actions à mettre en œuvre pour consolider ces stratégies.

Tableau 2. Participation aux tables rondes sur l'économie circulaire

Table ronde - Faciliter la transition des entreprises vers l'économie circulaire	10 personnes représentant 8 organisations et institutions
Table ronde - Agir sur les chaînes de valeur sectorielles prioritaires	14 personnes représentant 13 entreprises et organismes de soutien aux entreprises
Table ronde - Stimuler le déploiement de stratégies circulaires porteuses	7 personnes représentants des entreprises et des organisations du milieu
TOTAL	31 personnes représentants 28 entreprises et organisations

La liste des participantes et participants aux tables rondes se trouve à l'annexe 1.

Sondage et témoignages

Bien que le processus de consultation visait d'abord l'écosystème d'affaires montréalais, les commissaires ont voulu susciter la participation des citoyennes et citoyens par le biais d'un sondage accessible sur les plateformes *Réalisons Montréal* et *Making Montréal*.

Entre le 1^{er} février et le 29 mai 2023, 92 personnes ont répondu au sondage sur l'économie circulaire, dont 89 en français et 3 en anglais. La première question permettait d'identifier la catégorie à laquelle souhaitait se rattacher la personne répondante. La participation par catégorie est illustrée dans le tableau 3 présenté ci-dessous.

Tableau 3. Répondants-es au sondage sur l'économie circulaire

Citoyennes et citoyens	43
Représentants-es d'une entreprise	22

Représentants-es d'un organisme à but non lucratif	20
Représentants-es d'un organisme partenaire de la Ville	4
Représentants-es d'un palier de gouvernement ou d'une institution	2
Représentant-e d'un établissement de recherche et d'enseignement	1
TOTAL	92

Les questions du sondage et les réponses détaillées sont accessibles à l'annexe 3 du rapport.

Enfin, pendant la même période, 7 personnes ont partagé une expérience ou une information qui fait rayonner l'économie circulaire à Montréal. Ces témoignages sont accessibles à travers l'onglet « Témoignages » sur la plateforme [Réalisons Montréal](#).

2.4 Adoption des recommandations



Cette consultation s'est clôturée le 28 août 2023 par une assemblée publique au cours de laquelle les commissaires ont fait la lecture des 18 recommandations soumises à l'Administration municipale.

Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité par les commissaires, qui se sont félicités de la collégialité de leurs travaux.

3. DOCUMENT DE CONSULTATION

Le document d'information et guide de consultation, intitulé [Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire](#), a été préparé par le Service du développement économique de la Ville de Montréal. Ce document très complet de près de 70 pages fait état des actions entamées par la Ville pour agir en matière d'économie circulaire avec les leviers dont elle dispose, de même que du projet de feuille de route sur lequel porte la consultation publique et qui s'articule autour de 4 orientations regroupant 13 priorités stratégiques.

Orientations et priorités stratégiques de la Feuille de route montréalaise en économie circulaire



Document de consultation, à la page 19

La Feuille de route identifie les 5 chaînes de valeurs sectorielles à prioriser en raison de leur fort potentiel de circularité et des retombées économiques,

environnementales et sociales qu'elles sont susceptibles de générer. Ce sont les chaînes du bioalimentaire; de la construction, rénovation et démolition; des textiles; des plastiques; et de la mobilité et la logistique.

Les personnes intéressées étaient invitées à répondre, par leurs mémoires et opinions, à cinq grandes catégories de questions:

- **Transition circulaire des entreprises:** facteurs à prendre en compte pour répondre aux besoins non comblés, adaptation des outils financiers de la Ville, initiatives à examiner, recension des outils existants;
- **Écosystème d'affaires:** mécanismes à mettre en place pour concerter et mobiliser la communauté d'affaires montréalaise, exemples inspirants à l'échelle locale ou internationale;
- **Chaînes de valeurs sectorielles:** maillons manquants et prochaines chaînes de valeur à analyser;
- **Stratégies circulaires:** soutenir le développement à plus grande échelle et favoriser le déploiement de synergies industrielles;
- **Leviers municipaux:** règlements municipaux prioritaires à mettre en place ou à revoir afin de réduire les obstacles à la circularité de l'économie.



Le document de consultation a été présenté lors d'une assemblée d'information tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal le 16 février 2023 par Mme Natacha Beauchesne, commissaire au développement économique.

Le document et la présentation peuvent être consultés sur la [page dédiée à la consultation](#) et l'assemblée d'information peut être

visionnée en différé à partir de la [chaîne Youtube](#) des commissions permanentes.

4. SYNTHÈSE DES OPINIONS REÇUES

Dans leurs travaux, les commissaires ont pu utiliser une matière première riche, constituée des mémoires et des opinions écrites reçues, des avis donnés oralement lors des séances d'audition des opinions, des échanges lors des tables rondes ainsi que des résultats du sondage sur l'économie circulaire.

4.1 Mémoires, audition des opinions et tables rondes

Dans leur vaste majorité, les avis et opinions reçus saluent l'initiative de la Ville de Montréal et accueillent favorablement les orientations du projet de Feuille de route montréalaise en économie circulaire. Ils enjoignent la Ville à s'engager plus activement encore dans la circularisation de l'économie montréalaise et présentent des mesures qui permettront à l'écosystème d'affaires d'exceller et d'atteindre l'objectif fixé, soit un indice de circularité de l'économie montréalaise de 17 % en 2030.

La section suivante rend compte des principaux éléments qui ont pu être dégagés des opinions déposées et entendues. Les thèmes suivants sont abordés:

- Soutien financier et incitatifs
- Alliance avec l'économie sociale
- Agir sur les chaînes de valeur sectorielles prioritaires
- Des stratégies circulaires porteuses
- Assurer l'exemplarité de la métropole et rayonner

Soutien financier et incitatifs



Parmi les façons de **faciliter la transition des entreprises vers l'économie circulaire**, l'orientation 1 de la Feuille de route, la nécessité d'un soutien financier pérenne fait la quasi unanimité parmi les interventions. Les entreprises demandent un soutien financier récurrent à la mission ou pluriannuel, des

incitatifs comme des allègements fiscaux et des aides au loyer, la création de fonds spécifiques ou d'autres leviers financiers. La proposition d'offrir une subvention basée sur la quantité de déchets évités ou sur des mesures ayant le meilleur impact environnemental revient également dans plusieurs opinions reçues.



2023-05-23 13 H 00 - Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

D'autres groupes encouragent la Ville de Montréal à bonifier le soutien financier et les mesures existantes ou encore d'en faciliter l'accès aux jeunes pousses et aux petites organisations, ainsi que de rendre plus souples les appels à projets.

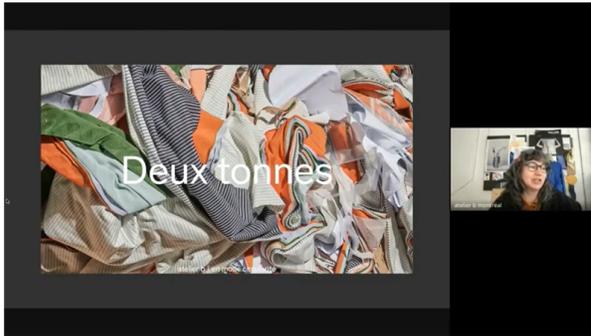
Parmi les organismes de soutien à l'écosystème d'affaires montréalais, le soutien à la recherche et au développement, des infrastructures propres à l'économie circulaire et la collecte des données sont vus comme des priorités par une majorité d'intervenants.



Certains groupes soulignent que la Ville de Montréal peut accompagner l'écosystème d'affaires en mettant en place d'autres types de soutien. Ainsi, de vastes campagnes de sensibilisation et de mobilisation auprès du grand public, la création d'outils structurants et accessibles aux entreprises ou encore

des ressources adaptées au secteur d'activité des entreprises et de la formation sont des avenues proposées. Des intervenants demandent à la Ville de jouer un rôle d'entremetteur d'économie circulaire par le biais d'événements de réseautage, de programmes de jumelage, d'accompagnement et par la mise en place d'une plateforme en ligne.

Alliance avec l'économie sociale



2023-05-23 13 H 00 - Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

Pour plusieurs groupes et organisations à but non lucratif, l'économie sociale est un levier important pour la transition vers une économie circulaire, car elle permet de mobiliser les citoyens et les acteurs locaux autour de projets concrets et de favoriser l'innovation sociale. En conséquence, ils

demandent à la Ville d'assurer la place de l'économie sociale dans le déploiement de politiques d'économie circulaires locales et de financer les organisations et entreprises qui utilisent ce modèle d'affaires.

Agir sur les chaînes de valeur sectorielles prioritaires

L'orientation 2 de la Feuille de route montréalaise en économie circulaire vise à soutenir les 5 chaînes de valeur sectorielles identifiées par la Ville en raison de leur fort potentiel de circularité et des retombées économiques, environnementales et sociales qu'elles peuvent générer. De nombreuses entreprises ont déposé un mémoire ou un avis dans ce cadre.

Tableau 4. État de la participation - chaînes de valeurs sectorielles

Chaînes de valeur sectorielles	Nombre de mémoires déposés
Construction, rénovation et démolition	17
Bioalimentaire	15
Mobilité et logistique	13
Plastiques	9

À noter que certains mémoires s'inscrivent dans plus d'une chaîne de valeur

Certains thèmes sont revenus à de nombreuses reprises et de façon transversale aux 5 chaînes de valeur: on suggère, par exemple, de réunir des entreprises innovantes dans des zones géographiques en créant des pôles de valorisation. D'autres intervenants souhaitent favoriser la mutualisation des ressources entre les entreprises, qu'il s'agisse d'installations, d'équipements et d'espaces d'entreposage ou de valorisation des matières, de solutions d'emballages et de systèmes de livraison.



L'un des maillons manquants soulignés par de nombreux intervenants est le manque de données permettant de tracer les matériaux à valoriser, les gisements de matières industrielles secondaires ainsi que les partenaires et parties prenantes potentielles. Les façons dont la Ville de Montréal est invitée à remédier à cet enjeu convergent vers le financement des activités

de recherche et de développement et de soutien à la communauté scientifique, la mise en ligne d'une plateforme d'identification des gisements de matériaux et dans une meilleure utilisation des écocentres.

De nombreux intervenants entendus suggèrent à la Ville de Montréal d'identifier et de faciliter l'accès à des débouchés pour des résidus les plus fréquemment rencontrés en chantier, comme le bois et le gypse, ou encore pour les textiles recyclés. Ils proposent d'interdire l'enfouissement de certains matériaux, comme le bois, les textiles et de produits alimentaires, voire même d'interdire l'utilisation des matériaux pour lesquels il n'existe pas encore de débouchés secondaires.

Enfin, et bien que les 5 chaînes de valeur identifiées dans la Feuille de route font consensus, d'autres intervenants ont soumis des secteurs qui méritent de figurer parmi les chaînes de valeurs à prioriser. Il s'agit entre autres de l'énergie, de la fabrication, des appareils électroménagers et électroniques et des meubles, de certains produits de construction comme l'aluminium, le cuivre ou l'agrégat, le secteur événementiel et celui de la réparation et de l'entretien des véhicules.

Des stratégies circulaires porteuses

La Feuille de route montréalaise en économie circulaire identifie, à son orientation 3, des stratégies circulaires jugées porteuses et dont l'administration municipale souhaite stimuler le développement. Il s'agit de l'écoconception, de l'économie de la fonctionnalité, de la réduction à la source et du réemploi, de l'économie collaborative et des symbioses industrielles.



Pour de nombreux intervenants, le soutien de la Ville doit permettre de financer les activités et les lieux qui incitent à **l'entretien, à la réparation et à la prolongation de vie des produits**, par exemple des activités de réparation gratuites dans des centres de réparations de type « Repair Café » ou Fab Labs communautaires. D'autres interventions demandent de subventionner des bibliothèques d'outils ou d'objets ou de rendre disponibles des équipements dans le réseau des bibliothèques municipales.

Par ailleurs, les personnes représentant des initiatives citoyennes réclament des stratégies pour promouvoir la **réduction à la source** parmi la population montréalaise, en particulier dans la chaîne de valeur du bioalimentaire et dans celle des plastiques à usage unique.

Plusieurs entreprises et organisations soutenant le milieu d'affaires demandent à la Ville de Montréal de financer l'animation des **synergies**

industrielles et donnent l'exemple de Synergie Montréal. Elles sont d'avis que l'accompagnement pour créer des symbioses industrielles mérite d'être élargi et mieux promu, par exemple par une plateforme d'échange de matières destinées aux entreprises de divers secteurs, par des ressources centralisées d'information et en rendant plus visibles les entreprises et les matériaux à valoriser.

Des entreprises et des centres de recherche soulignent l'importance d'agir au tout début de la chaîne en favorisant l'**écoconception** qui permet de diminuer l'extraction des ressources et de considérer la durée de vie lors de la sélection première des matériaux. Il est proposé à la Ville de favoriser cette approche en finançant les entreprises qui placent le réemploi des matières et des produits au sein de leur modèle d'affaires, en augmentant les coûts d'enfouissement des déchets et en amorçant des campagnes de sensibilisation.

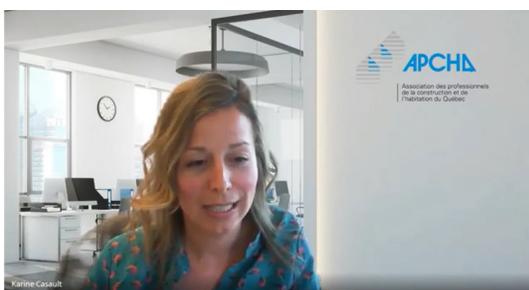
Pour d'autres intervenants, la Ville de Montréal et les arrondissements doivent agir en matière d'**économie collaborative**, en favorisant, par des règlements de zonage et par l'aménagement, la mutualisation des espaces et des ressources. Des locaux vacants ou sous-utilisés pourraient accueillir ces espaces mutualisés, qui seraient accordés en priorité à des organismes à vocation socio-environnementale à l'aide de financements.

Assurer l'exemplarité de la métropole et rayonner

La quatrième et dernière orientation contenue dans la Feuille de route cible les pratiques et les processus internes de la Ville de Montréal, afin que la métropole devienne un modèle inspirant pour toutes et tous, notamment les entreprises.

L'orientation a été reprise par une majorité de participants à la consultation, qui appelle la Ville à reconnaître son rôle de leader et de moteur économique et ainsi de donner l'impulsion en énonçant une vision claire de la transition vers l'économie circulaire, en impliquant les parties prenantes et en utilisant un large éventail de leviers politiques.

Ainsi, pour que l'économie circulaire soit au centre de toutes les prises de décision, des intervenantes et intervenants demandent de confier à un élu du comité exécutif la responsabilité de veiller à l'atteinte des objectifs contenus dans la Feuille de route. Ils invitent la métropole à établir un plan d'action ambitieux et à y consacrer les ressources nécessaires. Surtout, ils demandent à la Ville d'implanter un cadre réglementaire solide et structurant, à l'avantage des entreprises qui ont des pratiques circulaires. Il est à noter que d'autres intervenants, en minorité, plaident plutôt pour limiter le fardeau réglementaire des entreprises.



2023-05-23 13 H 00 - Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

Des entreprises proposent diverses mesures réglementaires qu'ils souhaitent voir implanter rapidement, comme de faciliter le processus d'obtention des permis des entreprises qui favorisent le réemploi, la déconstruction et la transformation ou la circularité dans leurs pratiques et de soutenir le déploiement d'initiatives de mobilité partagée.

Pour certaines et certains, l'innovation passe par l'adoption de mesures d'écofiscalité, comme des écofraîs, à la fois pour modifier les comportements et pour financer les initiatives d'économie circulaire. Certains groupes demandent à la Ville de Montréal de faire pression sur le gouvernement du Québec afin d'augmenter les redevances ou la tarification sur l'enfouissement des déchets afin de rendre économiquement viables des modèles qui misent sur la réutilisation des ressources plutôt que l'enfouissement.

La Ville et les arrondissements sont directement interpellés à titre de donneurs d'ouvrage. Des intervenants demandent à la Ville d'exiger, dans ses processus et appels d'offres, des critères favorisant l'économie circulaire, comme des obligations minimales de matériaux réutilisés ou recyclés, et des critères de durabilité des matériaux. Des entreprises œuvrant dans le milieu de la construction suggèrent à l'administration municipale d'utiliser le réseau des

écocentres comme vecteurs de circularité et de faciliter leur accès aux entrepreneurs.



2023-05-23 13 H 00 - Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

Enfin, plusieurs intervenants reconnaissent que les pratiques de l'économie circulaire ne pourront être mises en œuvre sans l'apport des autres paliers de gouvernement, notamment pour le financement des activités de recherche et développement, l'implantation d'incitatifs fiscaux et pour

la mise en place d'infrastructures de recyclage qui permettront de détourner de l'enfouissement des matières valorisables. Ils recommandent donc à la métropole de se concerter avec les gouvernements provincial et fédéral pour déployer des initiatives d'économie circulaire dans les champs de compétences de la Ville.

4.2 Faits saillants du sondage sur l'économie circulaire

Le sondage sur l'économie circulaire est demeuré disponible sur les plateformes *Réalisons Montréal* et *Making Montreal* entre le 1^{er} février et le 29 mai 2023. Les répondantes et répondants sont non représentatifs de la population de l'agglomération de Montréal et en conséquence, les résultats du sondage sont présentés à titre indicatif seulement. Le sondage a permis aux commissaires d'obtenir des informations complémentaires sur les enjeux soulevés dans le document de consultation.

Certains enjeux se démarquent des réponses reçues. Ainsi, un peu plus de la moitié (63 %) des citoyennes et citoyens ayant répondu au sondage affirment « souvent » ou « toujours » prendre en considération les pratiques d'économie circulaire d'une entreprise avant d'acheter un produit ou un service. Seuls 16 % des répondants considèrent que la Ville de Montréal est un modèle en matière d'économie circulaire au Québec, tandis que 47 % des répondants croient qu'il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle.

Près des trois quarts (73 %) des personnes représentant des entreprises ayant répondu au sondage affirment intégrer l'économie circulaire au modèle d'affaires ou à la mission de leur entreprise. Ils rapportent que les principaux freins pour intégrer l'économie circulaire à leurs activités sont le financement, un maillon manquant dans leur secteur d'activité et le manque d'expertise ou de connaissances.

Quant aux répondants représentant des organismes à but non lucratif, moins de la moitié (45 %) affirment intégrer l'économie circulaire à leur modèle d'affaires ou à leur mission. Là encore, les principaux freins rapportés à l'intégration de l'économie circulaire à leurs activités sont le financement ou un maillon manquant dans leur secteur d'activité.

Les résultats du sondage sont accessibles à l'annexe 3.

5. ANALYSE DE LA COMMISSION

Au terme de la démarche de consultation, les commissaires se sont réunis pour analyser l'ensemble des avis et opinions reçus et préparer leurs recommandations afin d'améliorer le projet de Feuille de route et faire émerger des pistes de solution pour accélérer la transition circulaire de l'économie métropolitaine.

La diversité et la complémentarité des expertises des personnes et des organisations qui ont participé à la consultation ont fourni aux commissaires de nombreux éléments de contenu sur lesquels se prononcer. Les commissaires ont ainsi pu aborder les enjeux de ce vaste chantier de consultation sous différents angles.

Dès le début de leurs discussions, les commissaires se sont réjouis de la volonté de nombreuses parties prenantes à adhérer à des pratiques d'économie circulaire. Ils sont d'avis qu'il s'agit, pour la Ville de Montréal, d'une opportunité à saisir.

Dans leurs discussions, les commissaires ont reconnu le travail accompli dans la préparation de la Feuille de route montréalaise en économie circulaire par l'Administration municipale, travail qui s'appuie sur une concertation large du milieu et sur les engagements contenus dans les différents plans d'action. Ils ont souhaité mettre de l'avant leur appui aux objectifs, aux orientations et aux priorités stratégiques qui constituent le cœur de la Feuille de route.

Rapidement, les commissaires ont convenu que les objectifs fixés dans la Feuille de route devaient donner lieu à des résultats concrets et à des changements réels. Ils réitèrent l'importance, pour l'Administration municipale, d'utiliser tous les leviers à sa disposition, et en particulier ceux de l'approvisionnement, du financement et de la réglementation. Reprenant des arguments entendus en consultation, ils demandent que soit constitué un comité aviseur qui mettra en œuvre le plan d'action qui découle de la Feuille de route.

Les commissaires ont également choisi de souligner l'importance de la collecte et du partage des données sur les flux de matières et sur les initiatives en économie circulaire, un thème qui est revenu à de nombreuses reprises pendant la consultation.

Les commissaires ont constaté le grand nombre d'initiatives et de projets d'économie circulaire en activité sur le territoire de l'agglomération de Montréal. Ils soulignent le travail accompli par les parties prenantes et en particulier les entreprises des 5 chaînes de valeur sectorielles priorisées. Ils se sont questionnés sur le rôle de la Ville de Montréal et des arrondissements dans le soutien de ce travail et ont souhaité émettre des recommandations à haut niveau pour assurer que la Feuille de route et le plan d'action soutiennent le travail de ces entreprises.

Ainsi, la Commission a fait siennes les recommandations des nombreux intervenants qui demandent à la Ville de Montréal et aux arrondissements de réviser leur réglementation afin de favoriser l'intégration de pratiques circulaires, en ce qui concerne les approvisionnements, le zonage du territoire, l'utilisation transitoire des espaces et des lieux et la valorisation des matériaux. La préparation d'un guide à l'intention des arrondissements, une mesure phare des recommandations de la Commission, illustre la volonté d'action que souhaitent les commissaires.

Les commissaires insistent de plus pour que l'économie circulaire soit inscrite dans la vision du développement économique de la Ville de Montréal.

Par ailleurs, la Commission adhère à la vision proposée par une majorité de personnes et d'organismes entendus en consultation, en recommandant que des incitatifs financiers et du soutien encouragent les organisations et les entreprises à intégrer l'économie circulaire dans leur modèle d'affaires. Les commissaires enjoignent de plus l'administration municipale à favoriser l'émergence de pôles d'économie circulaire et d'innovation.

Tout au long de leurs discussions, les commissaires ont soulevé l'articulation entre l'économie circulaire et l'économie sociale. Les commissaires recommandent en conséquence de favoriser des programmes conjoints avec des entreprises d'économie sociale et de reconnaître les externalités positives amenées par les initiatives d'économie sociale, ainsi que les coûts évités de la collecte de certaines matières récupérées dans le processus circulaire.

Reconnaissant l'ampleur du chantier entrepris par la métropole et la nécessité d'agir d'une façon concertée pour atteindre la cible de 17 % de la circularité de l'économie montréalaise en 2023, les commissaires soulignent l'implication nécessaire des gouvernements du Québec et du Canada et invitent l'Administration municipale à faire pression pour que la cible de circularité de l'économie québécoise soit haussée.

Enfin, en réponse à l'une des questions posées dans le document de consultation, les commissaires proposent à la Ville de Montréal d'analyser la pertinence d'ajouter de nouveaux secteurs dans une phase subséquente du plan d'action de la Feuille de route.

6. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation est reconnaissante envers les personnes et les 73 organisations qui lui ont soumis un avis dans le cadre de la consultation publique Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire. Elle tient également à remercier l'équipe du Service du développement économique de la Ville de Montréal pour sa collaboration constante.

Les commissaires se réjouissent de l'importante participation à la consultation, qui démontre un intérêt marqué et partagé envers l'économie circulaire, et soulignent les nombreuses initiatives des entreprises, des organismes de soutien et d'accompagnement de la communauté d'affaires et des institutions de recherche.

Les commissaires soutiennent le projet de Feuille de route montréalaise en économie circulaire, sa vision stratégique ainsi que ses orientations et ses priorités. La Commission est d'avis que la Feuille de route est une occasion de se doter d'une vision rassembleuse, mobilisatrice et d'une approche régionale cohérente, qui contribuera à l'atteinte des objectifs en transition socio-écologique de la métropole.

La Commission est d'avis que l'économie circulaire est un outil de développement économique régional important et que son implantation aura des répercussions positives. La Commission appelle la Ville de Montréal à positionner la métropole comme leader en la matière, à adopter un plan d'action structurant pour accélérer le virage circulaire de l'économie montréalaise et à mobiliser l'écosystème d'affaires, le milieu de la recherche, les organisations ainsi que les entreprises de l'économie sociale.

À l'issue de ses travaux, durant lesquels la Commission a analysé les propositions et les commentaires reçus, elle soumet les constats et les recommandations suivants :

1. Ensemble vers un indice de circularité ambitieux de l'économie montréalaise

CONSIDÉRANT que l'économie circulaire permet d'optimiser et de prolonger la durée de vie des ressources déjà extraites, de réduire la pression sur l'environnement, tout en stimulant la création de valeur et d'emplois locaux, et qu'un virage vers une économie plus résiliente est nécessaire sur tous les plans;

CONSIDÉRANT les objectifs et les engagements du plan stratégique Montréal 2030, du Plan climat 2020-2030, de la stratégie du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (Montréal, Zéro Déchet 2020-2025) et des plans de relance économique;

CONSIDÉRANT le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) en cours de révision par la Communauté métropolitaine de Montréal;

CONSIDÉRANT l'arrimage nécessaire à l'échelle métropolitaine pour la cohérence et la complémentarité des mesures ainsi que la concertation avec les gouvernements provincial et fédéral pour maximiser le déploiement des initiatives d'économie circulaire ouvertes sur tout le territoire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal collabore à l'élaboration, en 2023, d'un premier indice de circularité de l'économie montréalaise, et qu'elle vise à atteindre un indice de circularité ambitieux d'au moins 17 % en 2030, comme le recommande l'organisation *Circle Economy*³.

CONSIDÉRANT les nombreuses initiatives d'économie circulaire et la mobilisation du milieu sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

³ Atteindre un indice de 17 % de la circularité planétaire permettra de limiter sous la barre des 2 degrés le réchauffement climatique. Circle Economy. [Circularity Gap Report 2021](#)

- R-1.** Mettre en œuvre les orientations et les priorités contenues dans la Feuille de route montréalaise en économie circulaire et élaborer un plan d'action précisant les moyens, l'échéancier et les méthodes d'évaluation des résultats.
- R-2.** Constituer un comité aviseur pour la mise en œuvre de la Feuille de route montréalaise en économie circulaire et du plan d'action qui en découle, afin d'atteindre les objectifs de circularité.
- R-3.** Bonifier les réseaux existants pour collecter, cartographier et partager les données sur les flux de matières et les initiatives, afin que des portraits d'ensemble soient mis à jour régulièrement, et continuer à développer la plateforme Montréal circulaire avec la communauté scientifique et d'affaires.
- R-4.** Inviter les directions générales des arrondissements et des villes liées à collaborer avec les organismes de développement économique locaux pour répertorier et accompagner les entreprises œuvrant en économie circulaire ou souhaitant intégrer l'économie circulaire dans leur modèle d'affaires par des initiatives favorisant le maillage, par des campagnes d'information et par des outils adaptés.

2. Montréal, ville exemplaire en économie circulaire

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal peut agir sur plusieurs fronts pour favoriser la circularité de son économie, dont la réglementation, l'aménagement du territoire, l'approvisionnement, l'encadrement et l'exemplarité de ses pratiques en tant qu'administration;

CONSIDÉRANT que le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 sera adopté en 2024 et qu'il permet de revoir les règlements d'urbanisme, l'aménagement du territoire et des espaces publics, les infrastructures de mobilité et de services, les programmes de subvention, les partenariats, etc.;

CONSIDÉRANT que l'implantation de l'économie circulaire doit se faire de façon concertée et cohérente sur le territoire montréalais, et que les arrondissements doivent procéder à la révision de leur réglementation afin qu'elle favorise l'intégration de pratiques circulaires, en ce qui concerne les approvisionnements, le zonage, l'occupation transitoire des espaces et la valorisation du bâti existant;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal se procure annuellement pour plus de 3 G\$ de biens et services et qu'elle pourrait jouer un rôle de levier économique métropolitain en intégrant des critères d'approvisionnement responsable à ses processus d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT la Politique d'approvisionnement responsable de la Ville de Montréal, adoptée en 2021, qui vise à mobiliser les unités d'affaires dans une démarche d'approvisionnement responsable selon une approche de réduction à la source;

CONSIDÉRANT les initiatives en matière d'économie circulaire de villes comme Paris, qui structure une filière de recyclage de vêtements et d'uniformes professionnels; de Vancouver, qui oblige la déconstruction de certains bâtiments; et d'Amsterdam, qui cartographie différents flux de matériaux sur son territoire.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

- R-5.** Inscrire l'économie circulaire dans la vision du développement économique de la Ville de Montréal à travers le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, et y prévoir des moyens de mise en œuvre.
- R-6.** Préparer un guide favorisant l'intégration des pratiques circulaires, à l'intention des arrondissements, qui proposerait des règlements types en matière d'aménagement urbain, de zonage, de démolition, de gestion et de disposition des matériaux, d'attribution des permis, d'utilisation transitoire des espaces et des bâtiments, notamment au sujet de l'entreposage des matériaux à revaloriser.

- R-7.** Intégrer des critères favorisant l'économie circulaire et la durabilité des produits et des matériaux dans les processus d'approvisionnement et d'appel d'offres de la Ville et de ses arrondissements.
- R-8.** Reconnaître les externalités positives amenées par les initiatives d'économie circulaire et les initiatives d'économie sociale existantes qui bénéficient à la Ville de Montréal et fournir un soutien aux arrondissements pour évaluer le potentiel d'impact environnemental et social des projets et des analyses de cycles de vie des produits.
- R-9.** Sensibiliser la population montréalaise aux 3RV en faisant appel à l'expertise d'organismes ciblés et faciliter la mise en réseau de lieux et d'activités qui incitent à la réparation et à la prolongation de vie des produits, comme les Fab Lab communautaires, les cafés de réparation et les bibliothèques d'outils.

3. Faciliter la transition des entreprises et l'adoption de stratégies circulaires porteuses

CONSIDÉRANT que l'économie circulaire demande un portrait d'ensemble des entreprises et organisations en activité sur le territoire, un accès à des données complètes ainsi qu'une connaissance fine des possibilités de maillage;

CONSIDÉRANT que les entreprises qui souhaitent utiliser des matières recyclées comme intrants doivent relever les défis de la logistique, de la sécurisation des approvisionnements et de la qualité des matériaux recyclés et que des rapprochements industriels à l'échelle métropolitaine permettraient de résoudre en partie ces enjeux;

CONSIDÉRANT que le développement de l'économie circulaire renforce l'économie locale et les chaînes d'approvisionnement courtes, contribue à créer des emplois verts et stimule l'innovation en matière de processus et de procédés, de produits et de services;

CONSIDÉRANT les chaînes de valeur sectorielles prioritaires ciblées par la Feuille de route montréalaise en économie circulaire et leur importance stratégique dans la transition vers une économie plus résiliente;

CONSIDÉRANT l'arrimage nécessaire avec d'autres modèles économiques émergents, comme l'économie du partage, l'économie numérique, l'intelligence artificielle ainsi que les partenariats développés avec les entreprises d'économie sociale;

CONSIDÉRANT les impacts environnementaux de l'enfouissement des matières et les coûts de la gestion des résidus générés par les entreprises, qui sont sous-évalués et qui doivent être absorbés par les municipalités.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

- R-10.** Prévoir des incitatifs financiers et de l'accompagnement pour encourager les organisations et entreprises à intégrer l'économie circulaire dans leur modèle d'affaires et favoriser des programmes conjoints avec des entreprises d'économie sociale, en tenant compte des externalités positives.
- R-11.** Reconnaître les zones à potentiel de circularité et d'innovation et favoriser l'émergence de nouveaux pôles sur tout le territoire, notamment en lien avec les chaînes de valeurs sectorielles et les symbioses industrielles.
- R-12.** Soutenir financièrement les initiatives de symbiose industrielle, de mutualisation des espaces d'entreposage et de transformation des matières, des équipements et des ressources.
- R-13.** Développer les capacités des écocentres situés sur le territoire montréalais pour en faire de meilleurs vecteurs de circularité, notamment en facilitant l'accès aux entreprises travaillant dans le domaine de la construction, de la rénovation et de la démolition.

R-14. Ajouter le secteur énergétique et thermique, et ceux du meuble, de l'événementiel et de la culture dans les chaînes de valeur sectorielles à évaluer et prioriser dans une phase subséquente du plan d'action en économie circulaire.

R-15. Continuer à soutenir l'innovation et la recherche et développement dans le domaine du textile afin de favoriser la circularité des matières textiles - tant dans la phase de conception que de post-consommation - et travailler avec les industries, commerces et institutions pouvant jouer un rôle clé en ce sens.

4. Appui des instances gouvernementales

CONSIDÉRANT que l'indice de circularité de l'économie montréalaise de 17 % en 2030 ne peut être atteint sans l'appui des autres instances gouvernementales;

CONSIDÉRANT que l'économie québécoise est circulaire à 3,5 %⁴ et que RECYC-QUÉBEC vise un indice de circularité de l'économie québécoise de 5 % en 2025;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal utilise ses leviers réglementaires pour soutenir la réduction à la source, notamment par l'entrée en vigueur en mars 2023 du règlement montréalais sur l'interdiction de certains articles à usage unique;

CONSIDÉRANT le rôle fédérateur joué par le gouvernement canadien dans l'amélioration des pratiques circulaires, y compris par l'adoption récente du *Règlement interdisant les plastiques à usage unique, qui interdit la fabrication, l'importation et la vente de six catégories de plastiques à usage unique*;

CONSIDÉRANT le rôle moteur joué par le gouvernement du Québec pour promouvoir toutes les sphères de l'économie circulaire et considérant le projet

⁴ RECYC-QUÉBEC. [Rapport sur l'indice de circularité de l'économie](#)

de loi no 29, *Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens*, déposé en juin 2023 à l'Assemblée nationale, et son objectif d'assurer la réparabilité des biens couramment utilisés;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a confié le mandat d'encourager la transition vers l'économie circulaire à RECYC-QUÉBEC;

CONSIDÉRANT la Stratégie de valorisation de la matière organique du Québec⁵, dont l'un des objectifs est de gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a augmenté en janvier 2023 les redevances pour les matières résiduelles éliminées.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

R-16. Inviter le gouvernement du Québec à réviser à la hausse la cible de la circularité de l'économie québécoise en 2030, afin de contribuer aux efforts mondiaux pour limiter le réchauffement climatique sous la barre des 2 degrés.

R-17. Faire des représentations auprès des gouvernements du Québec et du Canada afin qu'ils investissent davantage dans le milieu de la recherche et les entreprises développant des technologies innovantes dans le domaine de la réutilisation, du réemploi, du recyclage et de la valorisation des matières.

R-18. Demander au gouvernement du Québec d'établir un incitatif financier de type bonus-malus visant la diminution de la quantité de déchets générés par les entreprises afin d'encourager concrètement les efforts des entreprises pour réduire à la source, réutiliser et récupérer les matières avant qu'elles ne se retrouvent à l'enfouissement, tout en prenant en considération les limites opérationnelles de chaque secteur.

⁵ Gouvernement du Québec. [Stratégie de valorisation de la matière organique](#)

Les recommandations, sur proposition de Mme Marie-Claude Baril, appuyée par Mme Anne Saint-Laurent, ont été adoptées à l'unanimité lors de l'assemblée publique qui s'est tenue le 28 août 2023.

CONCLUSION

Au terme de ses travaux, la Commission tient à exprimer sa reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette consultation publique. Elle salue tout particulièrement l'équipe du Service du développement économique pour son soutien et son expertise. Les commissaires remercient également les personnes et organisations qui ont participé aux tables rondes ou ont pris le temps de rédiger un mémoire et de le présenter à la Commission.

De cette consultation, les commissaires ont tiré de nombreux apprentissages sur les initiatives déjà en place dans l'agglomération de Montréal ainsi que sur les opportunités à saisir. Les commissaires ont l'espoir que la consultation ait pu contribuer à mobiliser davantage l'écosystème montréalais afin que tous et toutes puissent prendre une part active à la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire.

En déposant ce rapport, la Commission invite l'Administration municipale à se doter d'un plan d'action rassembleur et mobilisateur, qui permettra le déploiement d'actions concrètes et d'une approche régionale cohérente.

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009), le présent rapport peut être consulté à la Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil, de même que sur la page internet des commissions permanentes : montreal.ca/sujets/commissions-permanentes.

ANNEXE 1 : Personnes ayant participé à la consultation publique

Séance d'audition des opinions du 2 mai 2023

M. Michel Leblanc, président et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain

M. Tommy Bouillon, président de Maçonnerie Gratton et fondateur de Brique Recyc, accompagné de **Mme Laurence Poulin**, conseillère chez TACT

Mme Alayne Moody et **M. Olivier Gourment**, représentant l'organisme Pour nos enfants Montréal

Mme Annie Bourgoïn, directrice générale de PMT MTL Est-de-l'île, et **Mme Mélissa Stoia**, directrice, développement durable et économie circulaire de PMT MTL Est-de-l'île et coordonnatrice de Synergie Montréal

Mme Marie-Kym Brisson, vice-présidente, développement stratégique et affaires publiques et **Mme Stéphanie Lord-Fontaine**, vice-présidente, affaires scientifiques, Génome Québec

M. Guillaume Cantin, co-initiateur et directeur général, La Transformerie

Mme Mathilde Mieske et **M. Pierre Chênel**, représentant l'organisme Les Shifters Montréal

M. Thomas Faustin et **M. Kevin Martinez**, membres du Conseil jeunesse de Montréal

Séance d'audition des opinions du 8 mai 2023

Mme Lauren Bochat, fondatrice et directrice générale et **M. Guillaume Sirois**, gérant et directeur des opérations, BocoBoco

Mme Isabelle Bissonnette, chargée de projet en transition écologique et **M. Sébastien Ridoin**, adjoint exécutif et communications stratégiques, Association des sociétés de développement commercial de Montréal

M. Éric Duchemin, directeur scientifique, Laboratoire sur l'agriculture urbaine

M. Jean-François Gosselin, directeur général, **M. Sékou Diouf**, responsable des partenariats financiers et conseiller stratégique et **M. Issam Kamri**, chargé de projet - véhicules électriques, Le Pôle

Mme Mishel Wong, présidente et fondatrice, Bo

Mme Leesa Hodgson, directrice générale, **M. Sylvain Foulon**, commissaire au développement durable et **Mme Frédérique Mouly**, commissaire au développement durable, Excellence industrielle St-Laurent

M. Daniel Martinez, président et fondateur, Cyrc Design

Mme Isabelle Dubé-Côté, présidente et cheffe de la direction, Écotech Québec

Mme Elisa Groslier, co-fondatrice et présidente et **M. Nicolas Iglesias**, co-fondateur et vice-président, Civision

Mme Catherine Campbell-Valois, designer, Rümker

Séance d'audition des opinions du 23 mai 2023

M. Daniel Normandin, directeur exécutif et **M. Benjamin Laplatte**, directeur adjoint, Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire

M. Victor Malherbe, chargé de projet de l'Espace Ville, Entremise

Mme Karine Casault, directrice principale, communications stratégiques et développement durable. Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec et **M. Francis Fortin**, trésorier du Regroupement des Récupérateurs et des Recycleurs de Matériaux de Construction et de Démolition du Québec et PDG de Stratzer

Mme Julie-Christine Denoncourt, chargée de projet en réduction à la source, Équiterre

M. Michel Fortin, directeur général, École des entrepreneurs du Québec

Mme Anne-Marie Laflamme, designer et fondatrice, Atelier b

M. Frédéric Bourely, associé, Toucan Solutions

M. Philippe Lanthier, chef - changements climatiques et politiques publiques et **M. Victor Silvestrin-Racine**, conseiller principal - relations gouvernementales et politiques publiques, Énergir

Mme Anyle Côté, directrice générale, Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal

Mme Adeline Seneclauze, chargée de projet en économie circulaire et **M. Bernard Lefrançois**, directeur, INOVEM

Mme Stéphanie Lenne, responsable en communication et marketing - formation, **Mme Enora Gauchin**, responsable du développement des affaires et **M. Ennouri Triki**, chercheur principal, Vestechpro

Mémoires et avis déposés sans présentation

AluQuébec	Conseil régional de l'environnement de Montréal
Architecture Sans Frontières Québec	Coop Carbone
Association des Architectes en pratique privée du Québec	Creative Capital
Association industrielle de l'Est de Montréal	Culture Montréal
BioCrude Technologies	Décathlon
Bois public	Duel
Blanc de gris	Écoscéno
Carrefour de l'industrie bioalimentaire de l'île de Montréal	Entremaille
Centrale agricole	Enviro Connexions
Centre d'écologie urbaine de Montréal	Globe Protein
Centre de transfert technologique en écologie industrielle	Insertech
Chantier de l'économie sociale	Institut national de la recherche scientifique
Communautaire	IVADO
Conseil du système alimentaire montréalais	Keurig Dr Pepper Canada
Conseil patronal de l'environnement du Québec	Le Support de la Société québécoise de la déficience intellectuelle
	Magasin Le Chaînon

OPEQ

Rebox

Ordre des ingénieurs du Québec

Retournzy et La Vague

Palais des congrès de Montréal

Stratzer

Partage Club

SURCY

Partenariat du Quartier des
spectacles de Montréal

TOHU

Polycor

Québec Net Positif

Personnes ayant transmis un avis court

Mme Alice Bouchard

Mme Gabrièle Lavallée

M. Antoine Bonte

M. Godson Bonjean

M. Baptiste Locquet

Mme Iris Pellegrin

Mme Carole N'Guessan

Mme Justine Roy

Mme Chrystelle Matte-Richer

M. Kamel Allal

Mme Cléa Bouvet

Mme Laurie Jeanne Beaudoin

M. Emile Farrell-Dessureault

Mme Léa Larribau

M. Félix-Antoine Godin

Mme Marguerite Turgeon

Mme Marie Germain-Questiaux

Mme Ophélie Bouchet

Mme Marylou Côté

M. Oscar Bevilacqua

Mme Megane Lelier

M. William Bélisle

M. Nikolas Dubé-Nakata

Mme Yaye Aïssatou Fall

Participant·es et participant·s à la table ronde relative à l'orientation 1: Faciliter la transition des entreprises vers l'économie circulaire

9 mai 2023

Mme Annie Bourgoïn, directrice générale de PMT MTL Est-de-l'île et **Mme Mélissa Stoia**, directrice, développement durable et économie circulaire de PMT MTL Est-de-l'île et coordonnatrice de Synergie Montréal

Mme Gaëlle Génereux, chargée de projet, Territoires innovants en économie sociale et solidaire

M. Benjamin Laplatte, directeur adjoint, Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire

Mme Isabelle Moïse, directrice des opérations, dossiers et développement stratégique, RECYC-QUÉBEC

M. Kevin Morin, directeur général, Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec

Mme Sarah-Justine Leduc-Villeneuve, directrice, développement de la destination et des programmes et **Mme Marie-Ève Pilon**, chargée de projets, développement de la destination et de l'attractivité, Tourisme Montréal

M. Alexandre Skerlj, directeur, initiatives stratégiques, PME MTL Ouest-de-l'île

Mme Caroline Tessier, directrice régionale de campus, École des entrepreneurs du Québec

**Participant·es et participant·s à la table ronde relative à l'orientation 2 :
Agir sur les chaînes de valeur sectorielles prioritaires**

24 mai 2023

Mme Catherine Guay, conseillère, développement et innovation, Association de la construction du Québec

Mme Annie Levasseur, directrice scientifique, AdapT - Institut de recherche sur les infrastructures résilientes et circulaires

Mme Caroline Marie, directrice de la logistique durable, Coop Carbone

Mme Julie Bachand-Marleau, conseillère principale, planification stratégique et développement durable et **Mme Annick Di Lalla**, conseillère - planification stratégique et développement durable, Agence de mobilité durable

Mme Paulette Kaci, directrice générale, Vestechpro

Mme Janie-Claude Viens, agente de développement – transition écologique, Concertation Montréal

Mme Annie Cyr, présidente-directrice générale et co-fondatrice, Tengiva

Mme Lila Rousselet, présidente et responsable de production, MontLoup

Mme Aurore Courtieux-Boinot, cofondatrice, La Vague

M. Dimitri Tsingakis, président-directeur général, Association industrielle de l'est de Montréal

Mme Nathalie Désilets, directrice générale, Carrefour de l'industrie bioalimentaire de l'île de Montréal

Mme Dominique Lynch-Gauthier, cofondatrice, Blanc de gris

Mme Cindy Vaucher, cofondatrice, Retournzy

**Participant·es et participant·s à la table ronde relative à l'orientation 3 :
Stimuler le déploiement de stratégies circulaires porteuses**

29 mai 2023

Mme Anne-Catherine Lebeau, directrice générale et cofondatrice, Écoscéno

Mme Marie-France Bellemare, directrice générale, Insertech

M. Pierre-Marie Legrain, co-propriétaire, Dumoulin Bicyclettes

M. John Moukas, président-directeur général, BioCrude Technologies

M. Marco Viviani, vice-président - développement stratégique, Communauto

M. Alexis Fortin, directeur technologies et opérations, TriCycle

Mme Marine Savard, coordonnatrice, chantiers main-d'oeuvre, exportations et innovation, Grappe Mmode

ANNEXE 2 : Personnes-ressources en soutien à la Commission

Responsable politique

M. Luc Rabouin, responsable du développement économique et commercial, du savoir, de l'innovation et du design au comité exécutif de la Ville de Montréal

Service du développement économique

M. Dieudonné Ella-Oyono, directeur, mise en valeur des pôles économiques

M. Daniel Mathieu, chef de division, développement économique

Mme Natacha Beauchesne, commissaire au développement économique

Mme Raphaëlle Mandelbaum, commissaire au développement économique

Mme Valérie Saint-Jean, commissaire au développement économique

M. Yanis Voustad, commissaire au développement économique

Service de l'urbanisme et de la mobilité

M. Dominic Bouchard, urbaniste et chef d'équipe, division de la planification urbaine

Service de l'approvisionnement

M. El Mostafa Rakibe, chef de division, Gouvernance et normalisation

M. Luc Beauregard, conseiller en approvisionnement

ANNEXE 3 : Résultats - Sondage sur l'économie circulaire

Êtes-vous un ou une:	Prenez-vous en considération les pratiques d'économie circulaire d'une entreprise avant d'acheter un produit ou un service ?	Quel est votre niveau de connaissance de l'économie circulaire?	Selon vous, la Ville de Montréal est-elle un modèle en matière d'économie circulaire au Québec?	Le projet de Feuille de route soumis à la consultation publique correspond-il à vos attentes ?	Selon vous, quelle serait l'action phare à mettre en œuvre pour accélérer la transition circulaire de l'économie montréalaise ?	Avez-vous d'autres commentaires ou une opinion à partager ?
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance avancé	Oui, elle est l'un des modèles inspirants au Québec	Oui, en partie	dddddd	dddddd
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance intermédiaire	Je ne sais pas	Oui, en partie	Assurer que tout le monde peut participer, y compris ceulles qui vivent sous le seuil de pauvreté. Autrement dit que si quelqu'un s'occupe d'où viendra son prochain repas, iel ne peut pas y participer à la même échelle que d'autres. Élimination de pauvreté pourrait entraîner une meilleure transition	Rendre chaque étape du processus amusante, afin que l'on désire participer à chaque pas
Citoyen-ne de Montréal	Toujours	Un niveau de connaissance avancé	Non, elle accuse un retard très important par rapport aux autres villes	Non, pas du tout	Les villes ne sont pas outillées pour créer des économies circulaires. Leurs outils les plus performants sont les législations qu'elle peuvent mettre en oeuvre. Bannir TOUT contenant non-réutilisable, sac jetable, ustensils, etc et laisser le marché trouver une solution à la nouvelle législation est la façon la plus rapide de régler le problème. Certes, certains oeufs seront brisé dans le changement. Mais le commerce au détail et la restauration sont des industrie tellement en demande dans la ville qu'elle vont s'adapter afin de conserver leur recette de vente. Si ils ont traversé la pandémie, ils peuvent naviguer la complexité d'une système de consigne pour les plats pour emporté...	Moins de politique, plus d'actions décisive. Le temps presse....
Citoyen-ne de Montréal	Toujours	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Oui, en partie	Faire réaliser le coût de nos déchets (gestion et pollution)	
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Oui, parfaitement	L'information aux citoyens des arrondissements et des villes défusionnées.	Taxer les profits des entreprises et commerces.

Citoyen-ne de Montréal	Toujours	Un niveau de connaissance avancé	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Oui, en partie	J'aimerais que l'on mette en avant la sensibilisation de la population à la réduction de sa consommation de nouveaux produits. Nous pourrions plutôt créer des centres pour apprendre à réutiliser, réparer et échanger ce que nous avons.	Même dans une économie circulaire, nous consommons de nouveaux matériaux pour créer des produits. Les changements dans notre façon de penser et nos habitudes doivent également changer en ce qui concerne la façon dont nous consommons TOUT. L'économie circulaire n'est qu'une première étape. Et cela doit être bien expliqué. Merci
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance approfondi	Oui, elle est l'un des modèles inspirants au Québec	Oui, en partie	Financement des organismes et obligation légale (avec vérification et amendes si non respect) pour les chantiers et autres ICI	
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Oui, parfaitement	Outils et incitatifs financiers	Une démarche inspirante
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Non, pas du tout	Favoriser et encourager l'intégration d'un centre de recherche sur l'innovation dans le recyclage et revalorisation des déchets de sources pétrolières (plastiques) Autre point : Recyclage et revalorisation du verre ! Ce doit être au gouvernement de légiférer et de trouver les solutions pour régler les problèmes qu'il crée (ex : SAQ et les bouteilles non consignées)	Déplacer la responsabilité des usagers et consommateurs à faire les bons choix VERS les industries qui elles devraient être forcées de proposer une plus grande quantité de produits et services prioritairement en lien avec les principes du développement durable. Pas assez de responsabilisation du monde industriel vis-à-vis la pollution engendrée par leurs actions/choix.
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Oui, en partie	"Boucler les boucles" : recenser l'ensemble des extrants des entreprises de la métropole afin de considérer ceux qui pourraient être réutilisés par d'autres entreprises.	
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance intermédiaire	Je ne sais pas	Je ne sais pas	Une implication citoyenne et une campagne de sensibilisation / éducation populaire massive pour tenter de modifier les comportements...	

Citoyen-ne de Montréal	Toujours	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, elle accuse un retard très important par rapport aux autres villes	Je ne sais pas	Dans chaque arrondissements, installer ce printemps 2023 des points de chute pour le verre. Il y en a seulement a Ahuntsic alors que c'est présent depuis + de 10 ans dans plusieurs villes, donc plusieurs dans la couronne autour de montréal. Le verre se retrouve dans les sites d'enfouissement ou contaminent les centres de tri.	Faire des campagnes de publicité et d'informations pour encourager l'achat local et ses impacts dans la communauté avec des témoignages de commerçant.e.s
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance superficiel	Je ne sais pas	Oui, en partie		
Citoyen-ne de Montréal	Jamais	Aucune connaissance	Je ne sais pas	Je ne sais pas	Éduquer sur ce que ça représente.	
Citoyen-ne de Montréal	Jamais	Aucune connaissance	Je ne sais pas	Je ne sais pas	Je ne sais pas	Non
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance intermédiaire	Oui, elle est l'un des modèles inspirants au Québec	Je ne sais pas		
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Je ne sais pas	Faire connaître le concept aux citoyens	C'est abstrait comme concept, il faudrait mieux l'illustrer...

Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Je ne sais pas	Faciliter l'accès financier au zéro déchet en contribuant à la diminution des prix et les subventions pour les initiatives zéro déchets des entreprises. Améliorer le système de recyclage et l'accès à l'information par rapport au recyclage (e.g. qu'est-ce qui se recycle ou pas SANS devoir télécharger une application)	La question 4 devrait s'appliquer aussi à l'international pas juste au Québec
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Je ne sais pas	Tenir compte de la spécificité d'une métropole en mouvement	
Citoyen-ne de Montréal	Jamais	Un niveau de connaissance superficiel	Je ne sais pas	Oui, en partie		
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance superficiel	Je ne sais pas	Je ne sais pas		
Citoyen-ne de Montréal	Toujours	Un niveau de connaissance approfondi	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Je ne sais pas	Making the connection between the products end of life and someone that can reuse it.	Yes, eco centers should post the goods they receive that are still good for sale for donation. Also use the eco centers as flea markets once a month to encourage the sale of second hand goods and foster a community space.
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance approfondi	Non, elle accuse un retard très important par rapport aux autres villes	Oui, en partie	Rendre légal l'utilisation du textile recyclé pour le rembourrage de produits. Actuellement, cela est illégal au Québec.	Donner des crédits d'impôt aux citoyens qui vont faire de la déconstruction dans leur résidence ou immeuble (déconstruire signifie de prendre le temps d'enlever les matériaux afin de pouvoir les donner à un organisme tel que Ecoreno). Cela va insister les gens à déconstruire au lieu de démolir et simplement envoyer tout au dépotoir et dans les écocentres.

Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance avancé	Oui, elle est l'un des modèles inspirants au Québec	Je ne sais pas	Réduction à la source (c'est bien parti avec l'interdiction d'ustensiles en plastique à usage unique) Contraintes à l'industrie alimentaire favorisant la réutilisation des contenants (ex. : standardisation des contenant de verre comme les pots Mason; programme de consigne) Collaboration avec les Centre de services scolaires pour éviter l'usage de matériel non durables (ex. crayons crayolas en plastique) Collaboration avec la protection du consommateur pour obliger les manufacturiers à garantir les électroniques et leur composantes (ex. fils de recharges) Sans.	courage
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance approfondi	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Oui, parfaitement	Décourager les modèles d'affaires pu entreprises générant des grandes quantités de déchets (taxes, quotas; et leur fournir un accompagnement en économie circulaire qui intègre un savoir technique avancé.	Ne pas miser autant sur la réduction et gestion de déchets, mais plutôt dans la réduction à la source, en se servant notamment des modèles qui emploient la vente fe la fonction au lieu de la vente du produit lui-même.
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance avancé	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Je ne sais pas		
Citoyen-ne de Montréal	Jamais	Un niveau de connaissance superficiel	Je ne sais pas	Non, pas du tout	ce n'est pas le rôle de la Ville de procéder à une transition circulaire de l'économie montréalaise	
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance superficiel	Je ne sais pas	Je ne sais pas		
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Je ne sais pas		

Citoyen-ne de Montréal	Toujours	Un niveau de connaissance intermédiaire	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Oui, en partie	Développer et collaborer à la mise en place d'outils financiers pour favoriser la transition des entreprises et le développement de solutions innovantes	
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance superficiel	Je ne sais pas	Je ne sais pas	Je n'ai pas assez de connaissances sur ce qu'est l'économie circulaire pour me prononcer.	Dans un autre domaine, il me semble ESSENTIEL que les affichettes des noms des rues portent des caractères plus gros, lisibles le soir et qu'elles soient placées facile à trouver sur les 4 coins de la rue (non derrière un arbre).
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance intermédiaire	Je ne sais pas	Oui, en partie	+ de transport public. + de bus ou un tramway. Pour avoir moins de voitures sur l'île de Montréal.	
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance avancé	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Oui, en partie	Améliorer le tri des ordures ménagères, le recyclage du verre et autres composants	S'inspirer de recettes qui fonctionnent ailleurs dans de grandes villes (Corée du Sud par exemple)
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance approfondi	Oui, elle est l'un des modèles inspirants au Québec	Oui, parfaitement	Accompagner les entreprises (Surtout PME) dans le transfert vers l'économie circulaire. Lancer des appels de projets et des programmes de soutien financier. Montrer l'exemple en sélectionnant ces entreprises pour l'approvisionnement à la ville de Montréal.	
Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance avancé	Non, elle accuse un retard très important par rapport aux autres villes	Oui, en partie	Créer des synergies entre différentes industries (ex : recyclage plastique avec le textile pour créer des habits en PET...)	L'économie circulaire devrait passer par une éducation et sensibilisation dans les écoles et entreprises, pour embarquer le plus de personnes pour opérer cette transition

Citoyen-ne de Montréal	Parfois	Un niveau de connaissance avancé	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Oui, en partie	Collecte et recyclage des textiles	
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance avancé	Non, elle accuse un retard très important par rapport aux autres villes	Oui, en partie	Déjà améliorer la gestion des matières résiduelles. Le matériel fourni n'est pas adapté aux quantités ni réalité climatique (et faunique) de la ville, les rues et les ruelles sont remplies de déchets sauvages, les poubelles sont mal positionnées, sont en état lamentables (j'inviterai à aller voir l'état des poubelles de la plaza St Hubert, refaite "à neuf" il y a environ 2 ans) c'est impossible de faire du tri. L'image de la ville se dégrade très vite.	
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance avancé	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Je ne sais pas	Modifier les réglementations pour faciliter l'économie collaborative.	
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance avancé	Oui, elle est l'un des modèles inspirants au Québec	Oui, en partie	il existe des compagnies de récupération, mais il faut soutenir des organismes pour aider le réemploi de matières dans la conception de bâtiments	augmenter les message de la ville auprès des citoyens pour comprendre les enjeux de l'économie circulaire et créer des services pour favoriser les échanges de services et d'objets, à l'échelle d'un quartier
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance approfondi	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Je ne sais pas		
Citoyen-ne de Montréal	Souvent	Un niveau de connaissance avancé	Non, il lui reste des efforts à réaliser pour devenir un modèle	Oui, en partie	La réduction de l'utilisation de l'eau ainsi que sa réutilisation	

Resident of Montréal	Always	I have intermediate knowledge	Yes, it's one of Québec's inspirational role models	Yes, fully	Patience	Tax large houses and require 15% of lots to be green, no paving. Increase priority parking fee to 1000\$ per year.
Resident of Montréal	Often	I have intermediate knowledge	No, it still has work to do to become a role model	Yes, somewhat	production of food in sustainable packaging which would promote the return of said packages to be cleaned, sanitized and reused by the producer (we already do this with beer in grocery stores).	thank you for organising compost pick-up for dwellings of more than 6 units! We appreciate it.

Êtes-vous un ou une:	Quel est votre niveau de connaissance de l'économie circulaire ?	Comment votre organisation déploie-t-elle l'économie circulaire?	Quels sont vos principaux enjeux ou freins pour intégrer l'économie circulaire à vos activités ?	Quels sont vos principaux enjeux ou freins pour intégrer l'économie circulaire à vos activités ?	Quel est votre niveau de connaissance des organismes, outils et dispositifs disponibles pour vous accompagner dans la transition circulaire?	Le projet de Feuille de route vise à faciliter la transition des entreprises par l'accompagnement, le renforcement des compétences, le soutien financier et la sensibilisation. Selon vous, quelle serait l'action phare à mettre en œuvre pour accélérer la transition circulaire des entreprises?
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre	Structurel (maillon manquant dans le secteur)		Un niveau de connaissance intermédiaire	2.1 Assurer les conditions permettant de compléter les chaînes de valeur circulaires (boucler les boucles)
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Au stade de réflexion	Expertise ou connaissances		Un niveau de connaissance superficiel	Accompagnement par cohorte, maillage inter-entreprises.
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Structurel (maillon manquant dans le secteur), Ressources humaines		Un niveau de connaissance approfondi	Faire évoluer le réglementaire, pour que jeter devienne une option bien plus coûteuse pour les entreprises. Elles se tourneraient alors bien plus vers des partenaires en économie circulaire.
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Au stade de réflexion	Financement, Expertise ou connaissances		Un niveau de connaissance superficiel	Leur faire comprendre l'importance, et les aider à simplifier l'implantation.
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre, Projet ad hoc, Au stade de réflexion	Expertise ou connaissances, Infrastructure ou équipement, Structurel (maillon manquant dans le secteur), Réglementation		Un niveau de connaissance avancé	
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission, Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre	Financement		Un niveau de connaissance intermédiaire	Débloquer du financement pour permettre à des entreprises qui ont pour mission l'économie circulaire. Promouvoir ces organismes et entreprises.
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Je ne sais pas / Je ne souhaite pas répondre		Aucune connaissance	
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Financement	Nous avons développé une plateforme de location d'outils et autres entre voisins, particuliers et professionnels. Notre frein est la sensibilisation des consommateurs pour louer au lieu d'acheter.	Un niveau de connaissance intermédiaire	Mettre en place des projets qui permettent de résoudre le problème à la source, comme notre plateforme de location entre voisins : www.circule.ca
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission, Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre	Financement, Structurel (maillon manquant dans le secteur)		Un niveau de connaissance intermédiaire	Je crois que l'action phare est le soutien financier puisque les entreprises qui œuvrent dans le domaine de l'économie circulaire veulent développer et faire croître des modèles innovants qui nécessitent de la recherche et un grand travail d'implantation coûteux avant d'atteindre la rentabilité.
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Financement, Infrastructure ou équipement, Réglementation		Un niveau de connaissance intermédiaire	Nous disposons des connaissances techniques nécessaires, mais nous avons besoin d'un soutien financier. Les politiques gouvernementales favorisant l'économie circulaire sont également très importantes.
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre	Infrastructure ou équipement		Un niveau de connaissance avancé	Je sais que par définition circularité rime avec réparation et allongement de la fin vie. Toutefois, pour une entreprise il est plus facile de commencer par la récupération. On consomme énormément de chose alors si on peut intégrer des matière recyclé dans les produits que nous consommons et vendons on peut avancer rapidement. Par contre, intégrer des matières recyclées dans la production de bien, c'est fastidieux. Pour moi, tout ce qui peut faciliter le développement de ces tests en R&D sera structurant pour le milieu. Ça prend aussi des espaces de rencontre et de partage, car par nature ce genre de projet nécessite la collaboration de plusieurs acteurs.

Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Financement, Ressources humaines		Un niveau de connaissance intermédiaire	La sensibilisation ainsi que des incitations à adopter des pratiques d'économie circulaire
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Financement, Structurel (maillon manquant dans le secteur)		Un niveau de connaissance approfondi	Faire la démonstration, via un projet pilote structurant, du potentiel de circularité de l'écosystème Montréalais. Le but étant de sortir de la théorie et de démontrer concrètement les bienfaits écologiques et économiques de modèles circulaires intégrés pour toutes les parties prenantes et partenaires.
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission, Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre	Financement, Infrastructure ou équipement, Structurel (maillon manquant dans le secteur)		Un niveau de connaissance avancé	Incitatifs financiers pour encourager les entreprises ayant des bonnes pratiques. Dans le domaine du textile, mettre en place un système de collecte et de recyclage des matières textiles post-consommation et post-industriel. Faire attention de bien comprendre la différence entre les deux puisque ces deux rebuts ne nécessitent pas les mêmes procédés pour être recyclés.
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission, Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre	Financement, Infrastructure ou équipement		Un niveau de connaissance avancé	
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Financement, Infrastructure ou équipement		Un niveau de connaissance avancé	Pour accélérer la transition circulaire des entreprises, je suggère de se concentrer sur la promotion de tous les services offerts par la ville et de créer davantage d'incitations financières qui aideront et encourageront les entreprises à passer à un modèle d'économie circulaire. Promouvoir les entreprises qui ont un modèle circulaire gravé dans leur mission et leur processus pour montrer aux autres entreprises que c'est possible encouragerait également les nouvelles et anciennes entreprises à prendre le risque que cela sera bénéfique pour notre avenir sur cette planète.
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Financement, Infrastructure ou équipement, Réglementation		Un niveau de connaissance intermédiaire	<p>Voici les problématiques encourues dans notre développement ou la Ville de Montréal pourrait avoir la possibilité de nous aider :</p> <p>1- Notre secteur, coin Lacordaire et Hochelaga dans Mercier Hochelaga est considéré être un désert alimentaire. Étant entouré d'un secteur résidentiel dense et de plusieurs nouvelles constructions résidentielles additionnelles dans les secteurs de L'Assomption entre Sherbrooke et Hochelaga, la demande pour une offre alimentaire santé est en croissance. Aussi, nous avons, depuis 5 ans tout fait à partir de notre cuisine du 2471 Lacordaire à Montréal. Nous sommes actuellement en forte croissance aussi au niveau de nos activités Traiteur. Des possibilités de relocaliser notre cuisine dans des locaux plus spacieux s'offre à nous mais les complications administratives relatives au zonage nous empêchent d'aller de l'avant, Personne à la ville de Montréal semble en mesure de nous aider à démêler ces problématiques. Nous avons actuellement l'intention de lancé la transformation de résidus de plusieurs sources en aliments santé et délicieux mais somme bloquée par ces complications administratives. Pourrait-on avoir une personnes ressources qui pourrait accompagner les entreprises tel la nôtre pour aider à matérialiser ces projets et ainsi augmenter le Taux de circularité au Québec?</p> <p>2- Financement : Des aides financières directe pour aider à réaliser des projets concrets pourraient aider à accélérer nos projets. Actuellement, tout est financé par nos actifs et tout le développement se base sur notre passion pour faire une différence et rendre le milieu alimentaire plus durable. À ce rythme-là et dans ces conditions-là, les objectifs de la ville de Montréal pour 2025 ne se réaliseront jamais.</p> <p>3- Promotion des produits circulaires conçu à Montréal avec ou sans l'aide financière municipale (Surtout ceux développée et de source locale Montréalaise) en créant des incitatifs pour que les Restaurants, les institutions (Hôpitaux, écoles ...) et tous les acteurs alimentaires Montréalais utilisent ces aliments que nous développons pour aider à diminuer nos coûts de production, rendre nos projets viables et démocratiser l'alimentation durable circulaire.</p>

Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Financement, Expertise ou connaissances, Structurel (maillon manquant dans le secteur)		Un niveau de connaissance intermédiaire	Obliger les entreprise à changer dans la gestions des déchets
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Infrastructure ou équipement		Un niveau de connaissance approfondi	Systématisation de la valorisation des déchets en production de GNR et de la valorisation des rejets thermiques par des réseaux de chaleur
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission	Financement		Un niveau de connaissance avancé	Mettre en oeuvre le pôle d'innovation bioalimentaire et économie circulaire de Montréal
Représentant-e d'une entreprise privée de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission, Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre	Financement, Expertise ou connaissances, Infrastructure ou équipement, Réglementation		Un niveau de connaissance approfondi	Le développement d'un projet pilote visant l'implantation territoriale de la circularité dans un secteur industriel ou commercial à Montréal, qui inclut la circularité des flux énergétiques constituerait une action phare qui pourrait aider à fédérer les acteurs et partenaires. Un tel projet pourrait non seulement dégager des retombées sociales et environnementales positives mais aussi servir pour faire rayonner l'expertise en la matière à Montréal et créer un élan pour d'autres projets d'envergure qui adopteraient une approche circulaire.
Representative of a private enterprise in Montréal	I have advanced knowledge	In its sustainable development plan, waste management plan or other	Funding, Expertise or knowledge, Infrastructure or equipment, Structural (missing link in the sector), Human resources, Regulations		I have advanced knowledge	

Êtes-vous un ou une:	Quel est votre niveau de connaissance de l'économie circulaire ?	Comment votre organisation déploie-t-elle l'économie circulaire?	Comment votre organisation déploie-t-elle l'économie circulaire?	Quels sont vos principaux enjeux ou freins pour intégrer l'économie circulaire à vos activités ?	Quels sont vos principaux enjeux ou freins pour intégrer l'économie circulaire à vos activités ?	Quel est votre niveau de connaissance des organismes, outils et dispositifs disponibles pour vous accompagner dans la transition circulaire?	Le projet de Feuille de route vise à faciliter la transition des entreprises par l'accompagnement, le renforcement des compétences, le soutien financier et la sensibilisation. Selon vous, quelle serait l'action phare à mettre en œuvre pour accélérer la transition circulaire des entreprises?	Avez-vous d'autres commentaires ou une opinion à partager ?
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre		Je ne sais pas / Je ne souhaite pas répondre		Un niveau de connaissance approfondi	Informier correctement sur les pratiques d'économie circulaire les organisation avec des réels experts	
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission, Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre		Structurel (maillon manquant dans le secteur)		Un niveau de connaissance intermédiaire	L'accompagnement des entreprises.	
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Projet ad hoc		Je ne sais pas / Je ne souhaite pas répondre		Un niveau de connaissance avancé	Développer le « réflexe circulaire » dans les projets et pratiques municipales	
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Au stade de réflexion		Structurel (maillon manquant dans le secteur), Ressources humaines		Un niveau de connaissance intermédiaire		
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission		Financement, Infrastructure ou équipement, Structurel (maillon manquant dans le secteur)		Un niveau de connaissance intermédiaire	Assurer les conditions permettant de compléter les chaînes de valeur circulaires (boucler les boucles).	Il faut sensibiliser le public et lui offrir des services de proximité qui fonctionnent de façon circulaire.
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission		Financement		Un niveau de connaissance approfondi	Augmenter drastiquement les frais d'enfouissement	Je ferai suivre une opinion plus détaillée dans un autre document.
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission		Financement, Infrastructure ou équipement, Ressources humaines		Un niveau de connaissance intermédiaire		
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre		Financement, Expertise ou connaissances, Réglementation		Un niveau de connaissance intermédiaire	La Ville de Montréal peut faire preuve d'exemplarité dans le domaine de l'économie circulaire afin de montrer la voie à suivre pour les autres municipalités du Québec à emprunter cette voie..	Ce domaine reste encore très "niche" et plutôt réservé aux académiques et experts. L'expression économie circulaire est encore assez peu utilisée. Il faut rendre son application accessible, facile à comprendre et à mettre en œuvre. Montrer plusieurs exemples d'applications pour les Villes et les soutenir dans leur transition.
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire		En soutenant des appels à projets d'innovation collaborative (entre chercheurs et entreprises OU entre entreprises) où l'économie circulaire est une condition sine qua none		Ne s'applique pas à notre organisation	Un niveau de connaissance intermédiaire	Que la Ville fasse preuve, dans un premier temps, d'exemplarité, et ce tout en faisant la promotion de ses bons coups. Par la suite, il est plus facile d'encourager les entreprises à adopter cette approche	
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre		Financement, Infrastructure ou équipement, Ressources humaines, Réglementation		Un niveau de connaissance avancé	Proposer une plateforme fonctionnelle pour favoriser l'échange de matériaux et d'objets entre les entreprises de différents secteurs.	Au niveau des festival, une consultation des différents organismes organisant des événements sur la voie publique seraient intéressante pour que la ville puisse connaître les besoins pratiques réels des organisateurs (ex : difficulté de mettre en place la collecte du compost car certains endroits de la ville n'en sont pas encore dotés)
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Au stade de réflexion		Financement, Expertise ou connaissances		Aucune connaissance		
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre, Au stade de réflexion		Expertise ou connaissances, Structurel (maillon manquant dans le secteur), Ressources humaines		Un niveau de connaissance superficiel	Le soutien financier, vu le manque de main d'oeuvre pour mettre sur pied des projets et des initiatives.	
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission, Intégration dans les plans de développement durable,		Structurel (maillon manquant dans le secteur), Réglementation		Un niveau de connaissance superficiel	L'accompagnement	

Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre			N'étant pas dans un secteur de production, de fabrication ou de distribution, il nous apparaît moins évident de déployer l'économie circulaire dans nos activités internes.	Un niveau de connaissance intermédiaire	Un soutien financier et d'accompagnement pour la mise en place de solutions innovantes et durables d'économie circulaire en entreprise, ainsi que pour l'organisation d'événements permettant la création de maillages entre les parties prenantes compatibles et la création de boucles de production et de consommation circulaires. (Ex. des événements de réseautage rassemblant des entités d'une variété de secteurs d'activités.	Tourisme Montréal soutient le projet de Feuille de route sur l'économie circulaire et les actions concrètes qui s'en suivront. Merci pour cette initiative !
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Au stade de réflexion		Structurel (maillon manquant dans le secteur)		Un niveau de connaissance intermédiaire		
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission		Financement, Infrastructure ou équipement		Un niveau de connaissance approfondi	Aider financièrement les OBNL et les Coopératives pour les aider à avoir accès à des locaux et pour les aider à payer des salaires.	La Ville doit avoir accès à des immeubles afin d'être capable d'offrir des loyers à coût abordable à des organismes oeuvrant en l'économie circulaire. Plusieurs projets d'économie circulaire ne sont pas viable financièrement, alors il est très important que la Ville ou autre palier municipaux puisse apporter un certain soutien financier.
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance superficiel	Je ne sais pas / Je ne souhaite pas répondre		Je ne sais pas / Je ne souhaite pas répondre		Un niveau de connaissance avancé	Commencer avec sensibilisation.	
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission, Projet ad hoc		Financement		Un niveau de connaissance intermédiaire	Implémenter une réglementation pénalisant les mauvais comportements et récompensant les bons, sachant qu'un mauvais comportement serait de ne pas prendre en compte des éléments de circularité dans ses pratiques, nous n'avons plus le temps d'attendre après les mauvais élèves.	

						<p>Un soutien accru pour l'expérimentation des innovations circulaires dans les entreprises et dans l'administration municipale et paramunicipale, que ce soit au travers des approvisionnements de la Ville, que de projets d'expérimentation internes et de programmes au niveau des entreprises BtoB (boucler des boucles dans les chaînes de valeur) et BtoC (pour mieux desservir les citoyens). L'idée est de tester de nouveaux modèles ou innovations technologiques en milieu réel et pouvoir les déployer à plus grande échelle et les pérenniser une fois validés. Le financement et les connexions au sein des milieux d'affaires et industriel sont les deux éléments clés.</p>	<p>À propos de L'Esplanade et notre contribution à l'économie circulaire: Esplanade Québec est le premier accélérateur de l'entreprenariat d'impact du Québec, avec pour mission de catalyser une communauté d'entrepreneur.e.s, d'innovateurs.trices et d'organisations dans le but de relever collectivement les défis sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face, et les accompagner pour pérenniser leurs solutions et maximiser leurs impacts. Nous concentrons notre action autour des projets œuvrant en santé, dans les systèmes alimentaires, et en environnement et changement climatique.</p> <p>Nous développons plusieurs programmes d'accompagnement pour les entreprises d'impact, du stade de démarrage jusqu'à la mise à l'échelle, dont Collision et Accélération qui sont des programmes sous format cohorte. L'économie circulaire étant une avenue privilégiée dans la transition socio-écologique selon nous, nous avons mis sur pied des cohortes entrepreneuriales spécifiques sur l'enjeu de l'économie circulaire comme les cohortes Collision édition 9 en 2022 et Collision édition 12 en 2023 (en cours de recrutement) dans lesquelles 8 à 10 entreprises en démarrage porteuses de solutions en économie circulaire sont accompagnées dans la validation et la structuration de leur modèle d'affaires à impact positif, et au sein des Super cohortes en innovation climatique où des entreprises en phase de commercialisation et de croissance sont soutenues dans notre programme d'accélération pour renforcer leur modèle, leur commercialisation, leur financement et leur stratégie d'impact et de mise à l'échelle.</p> <p>Nous avons ainsi accompagné plus d'une trentaine de projets entrepreneuriaux en économie circulaire de différentes formes juridiques dans leur cheminement, dont voici quelques exemples: En agroalimentaire (réduction des pertes, réduction des emballages, valorisation des surplus) - La Transformerie, Coop Boomerang, BocoBoco, Retourrny, Cano, Lupcycle, Tricycle, Entosystem; En mobilité (mutualisation, réduction) - Gomove, Blaise transit; En bâtiments et infrastructures - Entremise, Brique-recyc, Versatile; ou dans d'autres industries et biens de consommation (réduction des emballages, revalorisation): Partage Club, Cyclo Nord-Sud, Kiima, Myni, Cyrc, Entremaille, Irriblière, Cirl8, Bosk bioproduits, Wastack, etc.</p> <p>Cette expérience nous permet de partager ici quelques observations sur les difficultés et leviers à activer par la Ville quant à la transition de l'économie et le déploiement de modèles circulaires:</p> <p>Sur l'écosystème d'accompagnement et les ressources: En tant qu'acteur de l'accompagnement, nous pensons que l'écosystème d'accompagnement est assez bien développé et les expertises sont disponibles, le besoin serait de continuer de renforcer les acteurs existants, leurs compétences, et mieux travailler leur complémentarité et leur arrimage.</p> <p>Il est intéressant aussi d'encourager l'intrapreneuriat et de faire connaître les ressources qui peuvent accompagner l'innovation interne en entreprise telles que le Fonds écoleader ou Synergie Montréal.</p> <p>Deux organisations pourraient également jouer un rôle dans cet écosystème mais leur positionnement actuel est peu clair (questionnements sur leurs rôles et leviers): le LIUM et le Partenariat Climat.</p> <p>Sur les stratégies et les chaînes de valeur: Toutes les stratégies de l'économie circulaire ont leur raison d'être, mais il convient d'encourager les réductions à la source et la mutualisation qui ont un impact d'autant plus important.</p> <p>Parce qu'elle bouleverse des façons de faire ancrées, les comportements et habitudes culturelles, et les modèles économiques traditionnels, la réduction à la source est un levier plus difficile à travailler avec les entreprises. Cela nécessite d'inventer des modèles d'affaires réellement innovants, pas encore prouvés, donc "risqués", difficiles à financer, qui font appel à des innovations de pratiques et non seulement technologiques, et qui bousculent le statu quo.</p> <p>Par exemple, dans la chaîne agroalimentaire l'on observe de plus en plus d'initiatives pour la valorisation des surplus, mais s'attaquent peu aux sources-mêmes de ces surplus et du gaspillage (pratiques de la chaîne de distribution et des consommateurs).</p> <p>À noter également que les modèles circulaires de valorisation des extrants (co-produits, surplus, rebuts) en nouveaux produits à valeur ajoutée nécessite un double travail pour développer autant l'approvisionnement que les ventes, et d'assurer un équilibre entre les deux, avec des enjeux logistiques forts (hygiène, traçabilité, traitement adapté en temps opportun) et encore des freins culturels parfois.</p> <p>De même, les modèles de mutualisation (économie de fonctionnalité ou de partage) se développent beaucoup depuis plusieurs années, mais soit selon une approche très agressive, soutenue par du capital privé visant le rendement, qui fait souvent fi des règles et/ou profite de l'absence de réglementation et engendre des impacts sociaux dommageables pour la société (Uber, Airbnb), soit peinent pour se financer, se pérenniser, se mettre à l'échelle.</p> <p>En matière d'économie de partage notamment, le recours aux modèles d'économie sociale est très intéressant car il s'appuie sur la communauté elle-même et permet de mutualiser les ressources à un niveau local pertinent, mais la mise à l'échelle est moins facile, à cause de la difficulté de pérenniser le financement nécessaire aux ressources humaines et au développement numérique d'une part, et aux bloquants réglementaires d'autre part (exemples de La Remise ou Locomotion).</p> <p>Il convient donc d'anticiper ces mutations, d'adapter le soutien aux</p>
Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission		Manque de données et de transparence des acteurs	Un niveau de connaissance avancé		

Représentant-e d'un organisme à but non lucratif (OBNL) de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Intégration au modèle d'affaires ou dans la mission, Intégration dans les plans de développement durable, de gestion des matières résiduelles ou autre		Financement, Infrastructure ou équipement		Un niveau de connaissance avancé	Proposer des financements aux entreprises pour soutenir leur transition ou leurs actions.	
---	----------------------------------	--	--	---	--	----------------------------------	---	--

Êtes-vous un ou une:	Quel est votre niveau de connaissance de l'économie circulaire?	Le projet de Feuille de route soumis à la consultation publique correspond-il à vos attentes?	Selon vous, quelle serait l'action phare à mettre en œuvre pour accélérer la transition des entreprises vers l'économie circulaire?	Les principes de l'économie circulaire peuvent s'appliquer à l'ensemble des chaînes de valeur filières économiques. La Ville en priorise 5 dans lesquelles elle peut jouer un rôle majeur (bioalimentaire, construction, textiles, plastiques, mobilité). Selon vous, quelles seraient les prochaines chaînes de valeur sectorielles à analyser et à mobiliser pour faire avancer la circularité montréalaise ?	Le projet de Feuille de route vise à faciliter la transition des entreprises par l'accompagnement, le renforcement des compétences, le soutien financier et la sensibilisation. Y a-t-il d'autres aspects qui devraient être pris en compte pour mieux répondre aux enjeux et besoins non comblés des entreprises montréalaises?	Votre organisation pourrait-elle contribuer à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Feuille de route?	Si oui, de quelle(s) façon(s)?	Avez-vous d'autres commentaires ou une opinion à partager?
Représentant-e d'un organisme de l'écosystème de partenaires de la Ville de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Oui, en partie	- Encourager les entreprises qui oeuvrent dans le secteur et qui prone le recyclage et la réutilisation des produits.	La surconsommation, pensez à l'ecopartage des équipements que nous utilisons à la maison La distribution des produits liquides (Lave Glace, L'huile et autres) qui utilise beaucoup de matière en plastiques	Bien sur: La réduction des déchets à la source L'éducation de la population. Les consommateurs peuvent dicter la ligne à suivre aux entreprises	Oui	- Promotion - Développement d'applications mobiles facilitant les échanges au niveau de l'économie circulaire	Une très belle initiative devant permettre à la ville de Montréal de se positionner comme acteur avant gardiste dans le virage vert.
Représentant-e d'un organisme de l'écosystème de partenaires de la Ville de Montréal	Un niveau de connaissance approfondi	Oui, en partie	Développer un projet pilote visant l'implantation territoriale de la circularité dans un secteur industriel ou commercial	Revalorisation du recyclage (présentation un très haut pourcentage de ce qui est récolté par la Ville n'est pas recyclé ou revalorisé).	Si le renforcement des compétences comprend les études pour augmenter les connaissances et en tester les applications concrètes, ça semble comprendre tous les éléments primordiaux. Le développement de partenariats est également crucial pour arriver à de résultats concrets.	Oui	En étant le porteur de projets pour la formation d'un projet pilote territorial. Étant en contact avec plusieurs entreprises du territoire ainsi que les organismes, nous pouvons jouer un rôle central dans la coordination des actions.	Les actions et les financements accordés doivent être à l'intérieur d'un cadre précis pour ne pas dupliquer les efforts. Trop souvent, un grand nombre d'acteurs sont impliqués répondant à des besoins similaires, ce qui ne permet pas d'atteindre des résultats aussi intéressants, causant des pertes d'efficacités.
Représentant-e d'un organisme de l'écosystème de partenaires de la Ville de Montréal	Un niveau de connaissance intermédiaire	Oui, en partie			Un autre aspect qui n'est pas très populaire est celui des lois qui obligent les gens à agir de manière écologique et responsable.	Oui	Nous pouvons les aider en finançant des programmes de soutien aux entreprises et en les éduquant.	
Représentant-e d'un organisme de l'écosystème de partenaires de la Ville de Montréal	Un niveau de connaissance avancé	Oui, parfaitement			Idée : la notion de communautés de pratiques.	Oui	Entre autres: 1. l'accompagnement des entreprises et startups en mobilité durable et logistique durable 2. mise en place des pôles d'innovations en logistique durable (Colibri) et innovations de nouveaux modèles de hubs, notamment en alimentaire 3. fédération de l'économie collaborative en mobilité durable (autopartage, covoiturage,...) 4. le calcul de l'empreinte carbone des différentes actions 5. les réflexions liés aux réglementations en logistique durable et urbaine 6. le rôle de la consommation, et les leviers, dans la logistique urbaine.	

Êtes-vous un ou une:	Quel est votre niveau de connaissance de l'économie circulaire?	Le projet de Feuille de route soumis à la consultation publique correspond-il à vos attentes?	Selon vous, quelle serait l'action phare à mettre en œuvre pour accélérer la transition des entreprises vers l'économie circulaire?	Les principes de l'économie circulaire peuvent s'appliquer à l'ensemble des chaînes de valeurs filières économiques. La Ville en priorise 5 dans lesquelles elle peut jouer un rôle majeur. Selon vous, quelles seraient les prochaines chaînes de valeur sectorielles à analyser et à mobiliser pour faire avancer la circularité montréalaise ?	Le projet de Feuille de route vise à faciliter la transition des entreprises par l'accompagnement, le renforcement des compétences, le soutien financier et la sensibilisation. Y a-t-il d'autres aspects qui devraient être pris en compte pour mieux répondre aux enjeux et besoins non comblés des entreprises montréalaises?	Votre organisation pourrait-elle contribuer à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Feuille de route?	Si oui, de quelle(s) façon(s)?
Représentant-e d'un établissement d'enseignement ou de recherche	Un niveau de connaissance intermédiaire	Oui, parfaitement	Créer des bassins de circularité, tant aux niveaux des réseaux que des matériaux, projets.	mobilier, bois et matériaux	-Compréhension/sensibilisation que le profit est plus grand que monétaire. Les entreprises ne connaissent actuellement que ce mode de rémunération. L'eneu social a plus de valeur que le monétaire à long terme. -Accompagnement dans la logistique: pour plusieurs l'entreposage est un enjeu qui empêche la circularité.	Oui	établissement de réseaux, bassins de circularité, exemple à l'interne de circularité.

Ville de Montréal
Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

SEPTEMBRE 2023

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

S'abonner à l'[infolettre](#) des commissions

Visitez le site Internet des commissions permanentes :

<https://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 @commissions.mtl

 @Comm_MTL